



RÉGIE
DES **EAUX**
du Pays d'Aix

PARTAGER L'ESSENTIEL.

LIVRET **D'ACCUEIL**

**LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX,
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE
ET RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS**



B I E N V E N U E

À LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

MOT DU PRÉSIDENT

Chers abonnés,

L'ensemble des agents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix et moi-même sommes ravis de vous accueillir parmi nos usagers.

Vous pouvez compter sur notre expertise et notre engagement total pour assurer la gestion de cette ressource précieuse :
l'eau que nous consommons chaque jour.

Avec ce livret d'accueil, nous souhaitons faciliter vos démarches :
vous y trouverez des conseils et des informations-clés. Nos équipes restent évidemment à votre disposition pour toute précision.

PARTAGEONS L'ESSENTIEL.

STÉPHANE PAOLI

Président de la Régie des Eaux du Pays d'Aix



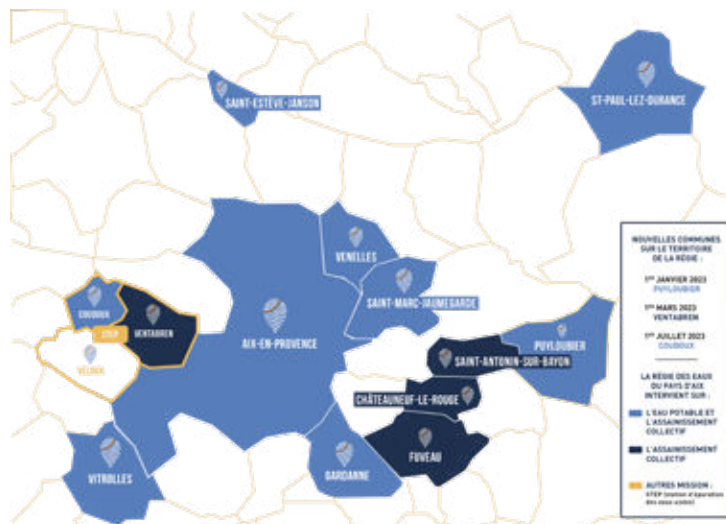
PARTAGER L'ESSENTIEL.

SA MISSION

Acteur local essentiel, la Régie des Eaux du Pays d'Aix assure la gestion du traitement, de la distribution et de l'assainissement de la ressource en eau sur le territoire.

VOTRE RÉGIE EN 5 CHIFFRES

- 170 SALARIÉS POUR UN BASSIN DE VIE D'ENVIRON 235 000 HABITANTS
- 14 STATIONS D'ÉPURATION ET 18 USINES DE POTABILISATION
- 15 000 000 M³ DE VOLUME D'EAU POTABLE PRODUIT EN 2022
- 1 500 KM DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAU POTABLE
- 46 000 ABONNÉS POUR L'EAU POTABLE
- 45 000 ABONNÉS POUR LES EAUX USÉES ET BIEN PLUS DE ROBINETS À FAIRE COULER !



AVEC LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX, UNE CONNEXION FLUIDE !

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET...

Vous souhaitez accéder à votre Espace Abonné,
gérer vos factures ou suivre l'actualité de la
Régie des Eaux du Pays d'Aix ?

Rendez-vous directement sur le site web de votre
Gardien des Eaux

www.eauxdupaysdaix.fr

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS
QUESTIONS.**



... ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR VOUS ABONNER



GUETTEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

La Régie des Eaux du Pays d'Aix
reste en contact avec ses abonnés.

Vous recevrez **deux newsletters par an.**

VOTRE ESPACE **ABONNÉ**



COMMENT Y ACCÉDER ?

- Créez d'abord un **compte** sur l'Espace Abonné,
accessible depuis le site Internet de la Régie.
- Sur votre première facture envoyée par la Régie des
Eaux du Pays d'Aix, sera indiquée votre **clé** (composée
de 6 caractères) qui vous permettra de lier votre
contrat à votre compte Espace Abonné.
- Accédez ainsi à votre Espace Abonné et aux éléments
de votre contrat en toute liberté !

CONNECTEZ-VOUS !

**Votre Espace Abonné vous permet de faire l'essentiel
de vos démarches auprès de la Régie des Eaux
du Pays d'Aix** (*signaler un emménagement ou un
déménagement, relever votre compteur d'eau,
demander un raccordement,...*).

Sur votre Espace Abonné, vous pouvez aussi :

- **TÉLÉCHARGER ET RÉGLER VOS FACTURES**
- **OUVRIER OU RÉSILIER UN CONTRAT**
- **CONSULTER ET MODIFIER VOS DONNÉES
PERSONNELLES**

ET BIEN PLUS ENCORE...

Tous les documents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix
qui vous sont utiles sont disponibles
en téléchargement, notamment le règlement
de service de l'eau potable et de l'assainissement.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Va-t-on me couper l'eau ?

Non ! Il n'y aura aucune coupure d'eau et le service sera maintenu pendant toute la période de transition.

Quelles sont les démarches ?

Vous allez recevoir la dernière facture de consommation d'eau du précédent fournisseur, qui reste votre interlocuteur pour le règlement de celle-ci et toutes questions éventuelles. Ensuite le transfert de dossier se fera automatiquement entre nos deux services.

Comment je règle mes factures à la Régie des Eaux du Pays d'Aix ?



À réception de votre première facture, vous devrez vous rendre sur notre site Internet et créer un compte sur l'Espace Abonné.

Une fois votre profil créé, vous pourrez procéder au règlement de votre facture, sur laquelle seront indiquées les modalités de paiement.

INFO MENSUALISATION



- **Le paiement mensualisé de votre facture** est possible à partir d'un an d'antériorité de consommation.
- **La facturation étant semestrielle**, la mensualisation sera disponible à partir de SEPTEMBRE 2024. Vos factures semestrielles de 2023 et du printemps 2024 ne seront donc pas soumises à la mensualisation.



Parce que la planète nous le demande, parce que notre responsabilité nous l'impose, parce que vous, citoyens, êtes nos meilleurs alliés, la Régie des Eaux du Pays d'Aix agit avec le Programme Antisèche® !

LE PROGRAMME ANTISÈCHE®, C'EST QUOI ?

Un engagement à 360° contre

- Le gaspillage individuel
- Les fuites dans les réseaux de distribution

Une collection d'**actions préventives et correctives** pour répondre aux impacts croissants de la sécheresse et au risque de raréfaction de la ressource en eau.

En toute transparence, nous partageons nos savoirs et savoir-faire pour mieux consommer toute l'année cette ressource précieuse.

Avec confiance, nous souhaitons tracer la voie. **Ensemble, générons un élan positif** autour de cet objectif de préservation et de meilleure gestion de l'eau.

Tous mobilisés pour être plus efficace...
ET GARANTIR QUE CHAQUE GOUTTE SOIT À SA PLACE !

VOS CONTACTS POUR TOUTE QUESTION

**Pour nous contacter ou pour joindre l'astreinte,
un numéro unique : 04 13 57 39 00**

Régie des Eaux du Pays d'Aix
185 avenue de Pérouse, 13090 Aix-en-Provence

Accueil du lundi au vendredi
8h - 12h15 / 13h15 - 16h30
contact@eauxdupaysdaix.fr

www.eauxdupaysdaix.fr



PARTAGER L'ESSENTIEL.





RÉGIE
DES
EAUX
du Pays d'Aix

PARTAGER L'ESSENTIEL.



B I E N V E N U E



**LA RÉGIE DES EAUX
DU PAYS D'AIX À V  S CÔTÉS !**

À partir de juillet 2023, la gestion de
l'eau potable et de l'assainissement collectif
de votre commune sera assurée
par la Régie des Eaux du Pays d'Aix.

www.eauxdupaysdaix.fr



UNE TRANSITION EN TOUTE FLUIDITÉ

À chaque étape, nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches.

1 **JUIN 2023**

RÉCEPTION DE VOTRE DERNIÈRE FACTURE

de consommation d'eau de la part du précédent fournisseur qui reste votre interlocuteur pour toute question concernant cette facture.

3 **À PARTIR D'OCTOBRE 2023**

RÉCEPTION DE VOTRE PREMIÈRE FACTURE DE CONSOMMATION D'EAU DE LA PART DE LA RÉGIE

Sur cette facture, se trouvera la clé (= mot de passe) qui vous permettra de lier votre contrat à votre Espace Abonné.

Le paiement se fera sur votre Espace Abonné.

Toutes les modalités de paiement seront indiquées sur votre facture.

2 **1^{ER} JUILLET 2023**

Les Coudoucens rejoignent la Régie des Eaux du Pays d'Aix: **bienvenue à vous, nouveaux abonnés !**

5 **SEPTEMBRE 2024**

DÉBUT DE LA MENSUALISATION

pour tous les abonnés de la Régie des Eaux du Pays d'Aix qui le souhaitent et qui en ont fait la demande.

VOS CONTACTS POUR TOUTE QUESTION // Régie des Eaux du Pays d'Aix - 185 avenue de Pérouse - 13090 Aix-en-Provence

Du lundi au vendredi : 8h - 12h15 / 13h15 - 16h30 - contact@eauxdupaysdaix.fr - www.eauxdupaysdaix.fr - 04 13 57 39 00